

QUESTIONS DE PERSONNEL

(séance publique)

A) Créations et suppressions de poste

1) Travaux Municipaux, Administration de l'architecte

Création d'un poste de fonctionnaire appartenant à la catégorie de traitement A, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique & technique attaché à la division de l'architecte.

La mission du nouveau titulaire est définie comme suit :

- Elaboration et réalisation de divers projets de la Ville
- Contrôle de la qualité de divers travaux de la division de l'Architecture
- Suivi technique des installations sur les chantiers en cours
- Esquisses et avant-projets sommaires de divers projets de la Ville
- Contrôle et suivi des différentes bureaux d'études
- Elaboration et coordination de divers dossiers à présenter au collège échevinal respectivement au conseil communal

Le profil souhaité est défini comme suit :

- Connaissance des langues française, luxembourgeoise, allemande et anglaise
- Flexibilité, fiabilité et motivation
- Savoir travailler en équipe
- Une expérience de minimum 5 années dans le domaine est requise
- Une expérience au niveau du suivi technique des installations sur chantier constitue un avantage

2) Travaux Municipaux, Administration de l'architecte, Maintenance technique

Création d'un poste d'employé communal appartenant à la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique attaché au service Maintenance technique.

La mission du nouveau titulaire est définie comme suit :

- Activation du réseau et gestion de l'outil GTC (supervision installation de chauffage)
- Activation du réseau et programmation des sous-compteurs eau froide eau chaude
- Activation du réseau et gestion du système Winguard BMS (supervision de toutes les installations électriques du bâtiment éclairage de secours, détection incendie, désenfumage, système d'intrusion)
- Activation de réseau et programmation du système de fermeture Interflex et CES.
- Programmation du Système KNX.
- Gestion des différents logiciels nommés ci-dessus.
- Gestion du logiciel de fonctionnement du Service Technique Bâtiment.
- Câblage et mise en service des différents composants dans les différents bâtiments aux réseaux de la Ville d'Esch sur Alzette.
- Personne de contact entre le Service Informatique pour établir la connexion aux réseaux de la Ville d'Esch sur Alzette
- Personne de contact entre le Service du Personnel concernant le système active directory

Le profil souhaité est défini comme suit :

- Être détenteur d'un diplôme de technicien en informatique
- Une expérience dans le domaine de l'électricité ou dans le domaine du chauffage/sanitaire serait un avantage
- Détenteur d'un permis catégorie « B »

- Maîtriser les langues luxembourgeoise, française et allemande
- Être dynamique, autonome et rigoureux

3) Expansion économique, tourisme et relations internationales

Création sous le régime de l'employé communal d'un poste d'agent administratif dont le nouveau titulaire appartiendra au groupe d'indemnité B1.

Rapport de Madame le chef de service du service structures et organisation du 3 mars 2020.

La mission du nouveau titulaire est définie comme suit :

- Accueil physique et téléphonique des visiteurs du bureau d'information et du service Promotion économique, Tourisme et Relations internationales
- Communication d'informations touristiques et générales et distribution de documentation
- Travaux administratifs :
 - Rédaction de rapports de réunion, de notes et de courriers
 - Organisation de réunions
 - Organisation de voyages professionnels
 - Gestion du courrier interne et externe
 - Autres tâches administratives en fonction des besoins du service
- Vente de souvenirs, de billets et produits touristiques
- Coordination de visites guidées
- Aide à l'accueil de délégation étrangères
- Aide à la mise en œuvre du programme événementiel du Syndicat d'initiative de la Ville d'Esch-sur-Alzette
- Participation à des stands d'information

Le profil souhaité est défini comme suit :

- Niveau Diplôme de fin d'études secondaires
- Esprit d'équipe et bonnes capacités relationnelles
- Maîtrise des trois langues officielles du pays et bonne connaissance de la langue anglaise
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Sens de l'organisation
- Une première expérience en tant que secrétaire ou assistant administratif
- Disposition à travailler occasionnellement le weekend et le soir
- Une expérience professionnelle dans le secteur touristique sera considérée comme un atout

4) Service informatique

Création sous le régime du salarié d'un poste de technicien événementiel dont le nouveau titulaire appartiendra à la carrière H3 (CCT Sud).

Rapport de Madame le chef de service du service structures et organisation du 10 mars 2020.

La mission du nouveau titulaire est définie comme suit :

- Analyse les fiches techniques et les plans son/vidéo des manifestations programmées.
 - Assure la régie et la mise en œuvre du matériel son et vidéo des manifestations, ainsi que le streaming
 - Participe à la création et la réalisation de montages sonores et vidéo, ainsi que des vidéos.
 - Utilise et programme les consoles audio et vidéo numériques.
 - Planifie et réalise la maintenance et l'entretien des équipements.
- Procède au montage et démontage des appareils électroacoustiques et audio/visuels.

Le profil souhaité est défini comme suit :

- Certificat d'aptitude professionnelle d'électronicien ou en lien avec le domaine de l'informatique, de l'audio-visuel ou des arts du spectacle
- Formation continue technique en régie son et vidéo sera considérée comme un atout
- Connaissances au niveau de la sonorisation de salle
- Bonne connaissance du fonctionnement d'un lieu de manifestation

- Connaissance approfondie des consoles audio et vidéo numériques ainsi que des logiciels de traitement audio et vidéo sera considérée comme un atout
- Connaissance des équipements de prise et de diffusion son et vidéo
- Connaissance des principes de fonctionnement des chaînes plateau, vidéo et lumière
- Bonne connaissance des outils informatiques
- Sens de l'organisation et goût du travail en équipe
- Etroite collaboration avec les différents services. Il peut en outre être amené à collaborer avec des sociétés externes
- Être disposé à travailler suivant des horaires de travail flexibles (soirées, samedis, dimanches et jours fériés)

B) Prolongations de stages

1) Prolongation de la durée du stage d'un an de **Monsieur Tom Arend**, né le 31 décembre 1966, nommé provisoirement avec effet au 1^{er} juin 2018 aux fonctions de chargé d'études.

Motif: L'examen d'admission définitive n'a pas été organisé dans les délais nécessaires par le Ministère de l'Intérieur, de sorte qu'une prolongation de stage s'impose.

Demande de prolongation de stage de l'intéressé du 18 février 2020.

2) Prolongation de la durée du stage d'un an de **Madame Vanessa Manaia**, née le 14 mai 1986, nommée provisoirement avec effet au 1^{er} mai 2018 aux fonctions de chargé d'études.

Motif: L'examen d'admission définitive n'a pas été organisé dans les délais nécessaires par le Ministère de l'Intérieur, de sorte qu'une prolongation de stage s'impose.

Demande de prolongation de stage de l'intéressée du 5 mars 2020.

3) Prolongation de la durée du stage d'un an de **Monsieur Samuel Baum**, né le 9 mai 1994, nommé provisoirement avec effet au 1^{er} avril 2018 aux fonctions de spécialiste en sciences humaines.

Motif: L'examen d'admission définitive n'a pas été organisé dans les délais nécessaires par le Ministère de l'Intérieur, de sorte qu'une prolongation de stage s'impose.

Demande de prolongation de stage de l'intéressé du 6 mars 2020.

C) Réductions du service provisoire

Réduction de la durée du stage de 1 an de **Madame Alexa Biewer**, née le 16 novembre 1984, nommée provisoirement dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1 avec effet au 1^{er} janvier 2019.

Auparavant l'intéressée a été occupée comme assistante pédagogique à temps plein au Lycée technique pour Professions de Santé pendant la période allant du 12.03.2012 jusqu'au 28.02.2013 (soit 11 mois x ¼) et secrétaire (employée B1) au Lycée technique pour Professions de Santé à mi-temps pendant la période allant du 01.03.2013 jusqu'au 07.04.2014 et pendant la période allant du 26.02.2015 jusqu'au 10.01.2018 (soit 23 mois équivalent temps plein x ¼), à temps plein pendant la période allant du 08.04.2014 jusqu'au 25.02.2015 (soit 10 mois x ¼), à quart temps pendant la période allant du 11.01.2018 jusqu'au 31.12.2018 (soit 8 mois équivalent temps plein x ¼). L'intéressée peut se prévaloir d'une expérience professionnelle à plein temps dans un domaine qui concerne spécialement la fonction ou l'emploi qu'elle est appelée à occuper auprès de la Ville.

Application de l'article 3 du règlement grand-ducal du 14 août 2017 déterminant pour les fonctionnaires et employés communaux : I. les cas d'exception ou de tempérament aux conditions du service provisoire ; II. la bonification d'ancienneté de service pour la fixation du traitement initial ; III. la procédure d'attribution d'une prime pour les détenteurs d'un doctorat.

D) Décision de classement à appliquer au chargé de production engagé auprès du théâtre municipal

Décision de classement à appliquer à l'égard du chargé de production (employé communal dans le groupe d'indemnité B1, engagé par le conseil communal de ce jour (voir relevé des questions de personnel/huis clos) auprès du Théâtre Municipal.

En application de l'article 19 du règlement grand-ducal du 28 juillet 2017 qui stipule que le conseil communal, sous l'approbation du ministère de tutelle, peut prendre une décision de classement qui peut déroger au déroulement des carrières prévues par le présent règlement ainsi qu'aux règles relatives à la détermination de l'indemnité de l'employé lorsque l'agent dispose de qualifications particulières requises pour l'emploi déclaré vacant,

Un projet de classement est annexé à la présente.

Esch-sur-Alzette, le 2 avril 2020.
Service du personnel.